



Répartition de la loutre d'Europe dans le Marais Poitevin en 2024



© Parc Naturel Régional du Marais Poitevin / D. Decoene

Maëlle De Sevin - Stagiaire au PNRMP
Xavier Baron - Chargé de mission Environnement au PNRMP

Mars - Août 2024

Partenaire :



REPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE DANS LE MARAIS POITEVIN EN 2024

CONTEXTE

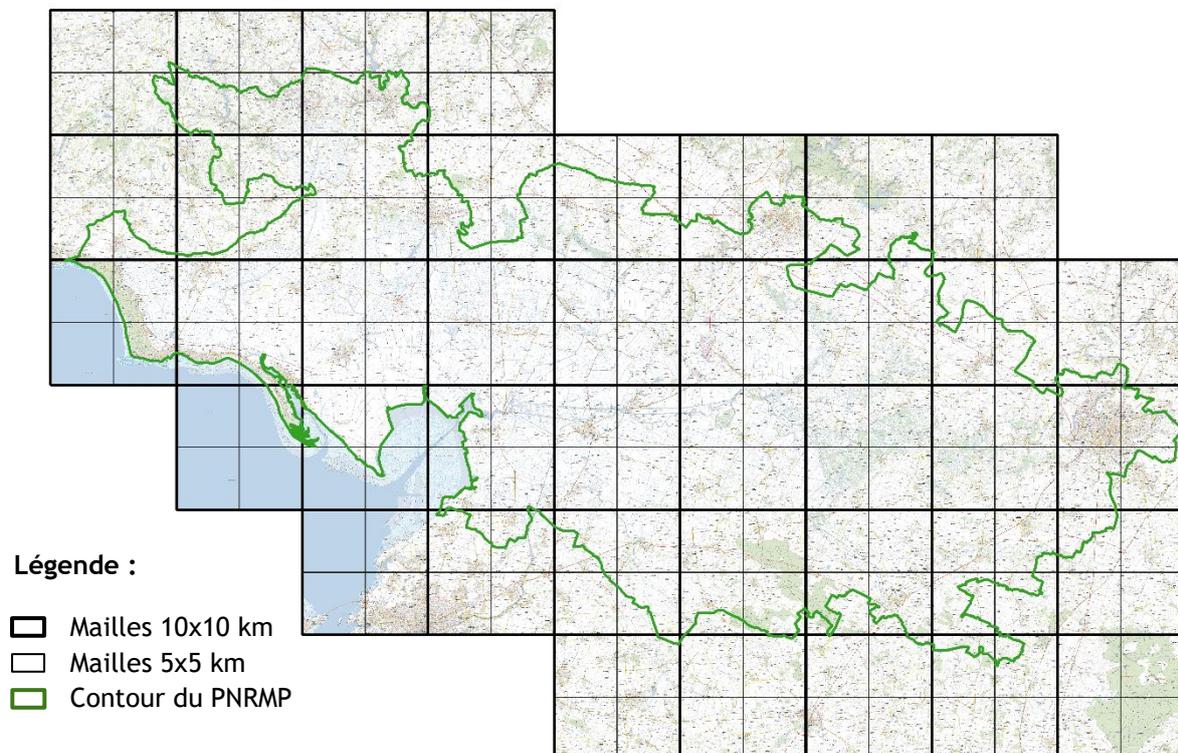
Dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel (OPN) du Marais Poitevin, le suivi de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est réalisé tous les 3 ans par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNRMP). Le but de ce suivi est de cartographier sa répartition à l'échelle du territoire et de comparer les résultats obtenus avec les études précédentes afin de s'assurer que l'espèce occupe le PNRMP de façon pérenne.

PROTOCOLE

Le protocole utilisé est proposé par l'UICN à l'échelle nationale. Le territoire est divisé en mailles de 10x10 km. Dans chaque maille, un point de prospection est défini afin de trouver une épreinte de loutre. Si l'épreinte n'est pas trouvée au point de prospection ou dans les 600m de rives à proximité de celui-ci, alors la maille est considérée comme négative à la présence de la loutre. A l'inverse si une épreinte est trouvée alors la maille est notée positive. Afin d'adapter le protocole à l'échelle du PNRMP et obtenir des résultats plus précis, les mailles de 10x10km ont été divisées en quatre mailles de 5x5 km. La façon de procéder à la recherche d'indices de présence reste cependant la même.

Deux cartographies de présence de la loutre d'Europe seront donc présentées à deux niveaux de précision différents.

Présentation du maillage utilisé lors des prospections :



SAISIE DES DONNEES

Des fiches de terrain sont créées pour faciliter la prise de donnée. Une fiche représente une maille de 10x10 km soit quatre mailles de 5x5km. Le renseignement de ces fiches s'effectue comme montré ci-dessous :

Exemple de fiche terrain

Numéro de fiche

12

NON

Léo Le Fèvre - 27/05/2021
Pas de réseau hydraulique

NON

Léo Le Fèvre - 27/05/2021
Pas de réseau hydraulique

OK

Léo Le Fèvre - 27/05/2021
Sous le pont X
48,6958°N / 2,2356°W
3 épreintes fraîches

OK

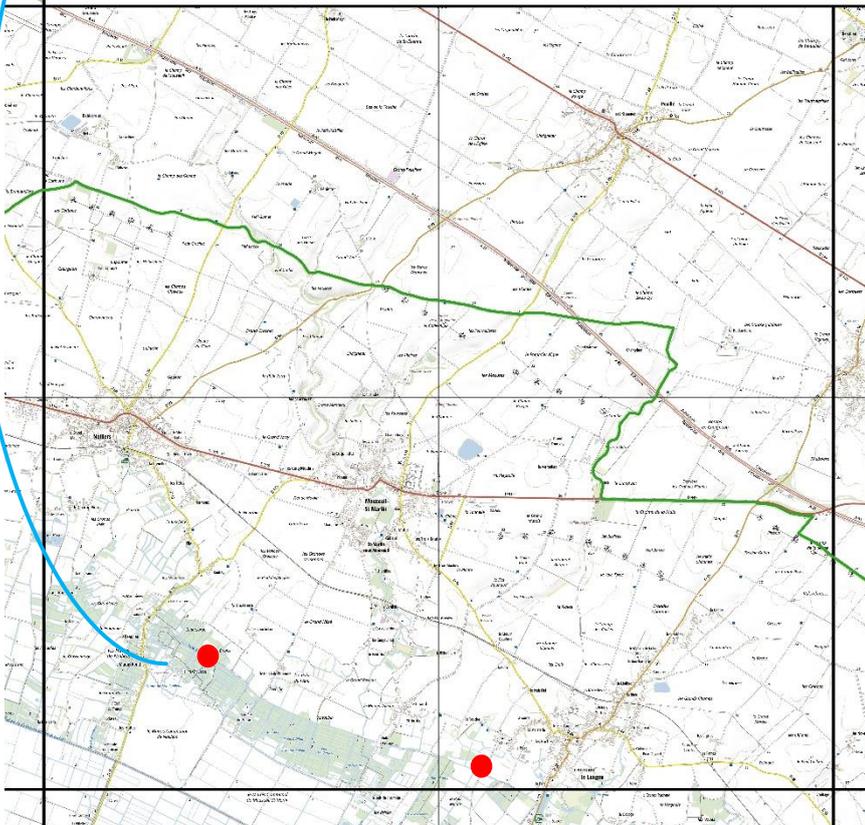
Léo Le Fèvre - 27/05/2021
Sur souche d'arbre proche du canal
48,7894°N / 2,5626°W
1 épreinte sèche

Absence d'une épreinte sur une maille 5x5 :

- Indiquer **NON**, puis le nom de l'observateur et la date
- Préciser la raison (Hors périmètre, absence de réseau hydraulique, assecs...)

Présence d'une épreinte sur une maille 5x5 :

- Pointer le lieu sur la fiche terrain
- Indiquer **OK**, puis le nom de l'observateur et la date
- Ecrire le lieu d'observation et les coordonnées géographiques
- Indiquer en commentaires l'abondance et la fraîcheur du marquage



Signaler les cas de mortalité en contactant directement Xavier BARON (x.baron@parc-marais-poitevin.fr / 06.07.38.00.19) ou Alain TEXIER (a.texier@parc-marais-poitevin.fr / 06.38.41.04.27)

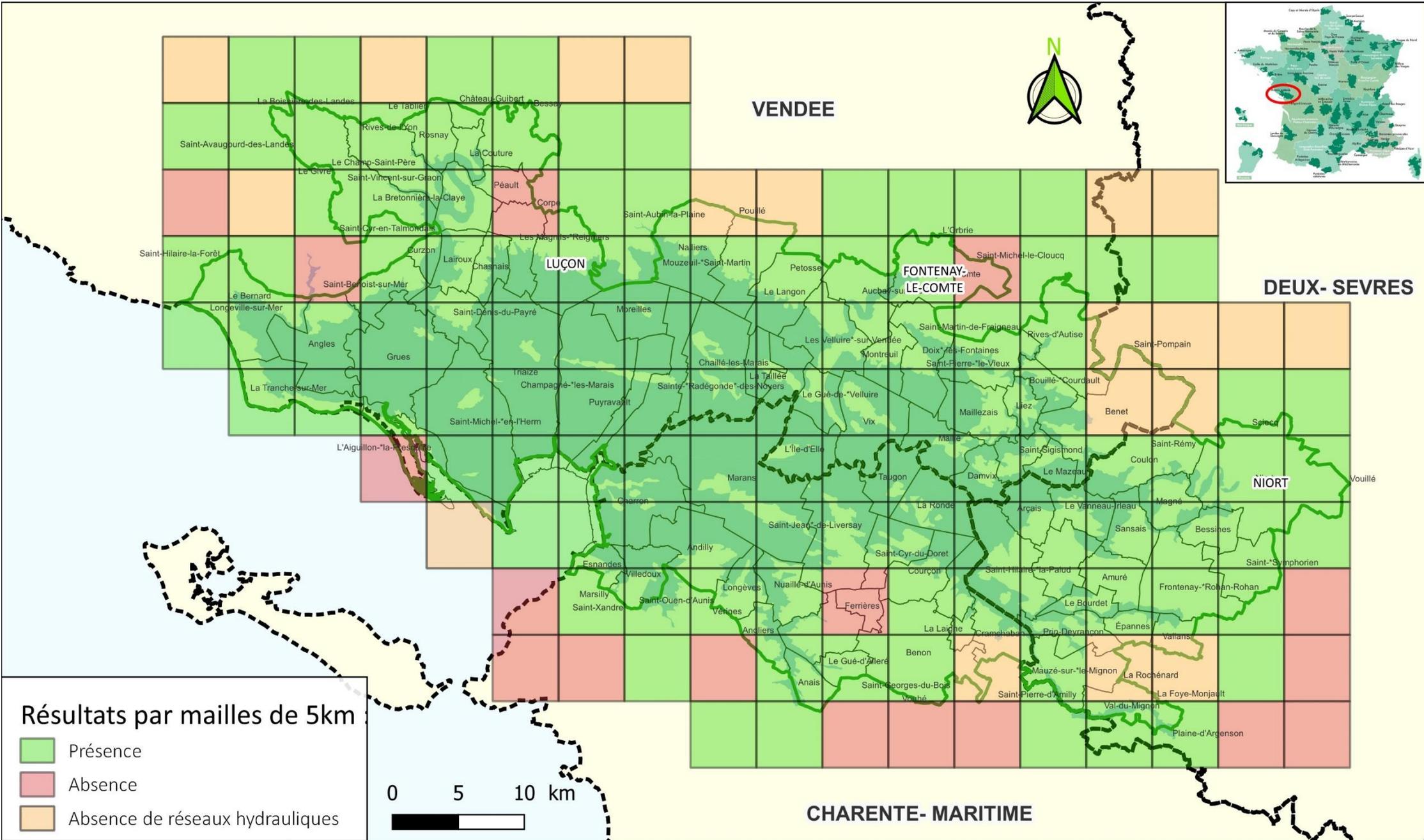
RESULTATS

Les deux cartographies ci-dessous présentent les résultats des prospections par carrés de 5x5km et de 10x10 km.

Les résultats des prospections indiquent que la loutre est omniprésente à l'échelle du PNRMP puisque sur les 123 mailles prospectées seules 16 témoignent d'une absence de l'espèce. Ces 16 mailles sont situées en périphérie de la zone humide et ne présentent pas de réseaux hydrauliques importants. La plupart d'entre elles contiennent des cours d'eaux amenés à s'assécher en période estivale. Dans le cœur de la zone humide et le long des grands axes fluviaux les traces de la loutre sont facilement repérables notamment grâce à leur habitude de marquer leur territoire de façon apparente sous les ponts ou sur des enrochements. En dehors des zones de marais, des épreintes ont été trouvées dans des milieux très variés comme les plaines agricoles, les lacs, les forêts et même au cœur de la ville de Niort. Cela met en évidence les capacités d'adaptation étonnantes de la loutre.

Les limites à cette étude sont multiples, la plus importante est le biais d'échantillonnage puisque ne trouver aucune épreinte dans une maille ne veut pas forcément signifier que la loutre en est absente pour autant. On pourrait ajouter que la saisonnalité joue certainement un rôle important dans les habitudes de marquage des loutres, notamment dans les territoires où les cours d'eau s'assèchent en période estivale. Les mailles témoignant d'une absence de la loutre en 2024 sont donc à surveiller avec attention puisqu'un changement d'observateur ou de période d'étude pourraient livrer des résultats différents. Le travail mené par le PNRMP permet de visualiser la répartition de la loutre à l'échelle du Marais Poitevin mais il est pour autant impossible d'en tirer quelque conclusion sur une évolution chiffrée des populations de loutres sur le territoire. Pour mener ce type d'étude, un protocole spécifique devrait être conduit, reposant notamment sur l'étude génétique. Néanmoins, cette étude permet de conforter l'idée que la loutre possède une large répartition sur le territoire et que sa survie n'est en aucun cas menacée à court terme.

Répartition de la Loutre d'Europe dans le Marais Potevin et ses bordures en 2024



Répartition de la Loutre d'Europe dans le Marais Potevin et ses bordures en 2024

